

**Publications françaises Open Access 2010-2014
Préface et préconisations du groupe BSN4**

Février 2017

Le groupe Open Access de la Bibliothèque Scientifique Numérique¹ a commandité la réalisation d'une étude bibliométrique sur les publications françaises en Open Access (OA) sur une période de 5 ans, de 2010 à 2014.

L'objectif était de caractériser les volumes en jeu, d'estimer l'évolution des publications OA et de faire une estimation des coûts concernant les frais de publication dans ce modèle.

Si l'étude, confiée à l'Inist-CNRS et livrée en octobre 2016, n'a pas pu répondre à l'ensemble des questions initiales, elle a permis de mettre en évidence des éléments importants à prendre en compte dans le suivi de l'OA et dans les études à venir. Ces éléments sont l'objet des préconisations émises par le groupe BSN4 et présentées ici après un bref rappel du périmètre et des difficultés rencontrées dans l'étude.

Périmètre

Compte tenu des délais impartis, l'étude s'est limitée au domaine des Sciences-Technologie-Médecine (STM). Les Sciences Humaines et Sociales (SHS), insuffisamment représentées dans les bases bibliographiques existantes, doivent faire l'objet d'une méthodologie spécifique et donner lieu à une analyse ultérieure.

Ainsi, la présente étude porte sur les publications françaises en STM provenant 1) de revues OA (revues « Gold » répertoriées dans le DOAJ et autres sources) et 2) de revues hybrides proposant une option OA à l'article. Dans les deux cas, la publication s'accompagne le plus souvent de frais de publication² et d'une licence de type 'Creative Commons' qui n'oppose aucune restriction à la réutilisation³.

Ne sont pas pris en compte dans la présente étude les articles mis en libre accès dans les archives ouvertes et ceux mis en libre accès par les éditeurs⁴.

¹ Site de la Bibliothèque Scientifique Numérique. <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/>

² Regroupés sous le terme de jargon en anglais : « Article Processing Charges (APCs) »

³ La présence d'une telle licence est exigée en retour du paiement d'APCs par la plupart des financeurs.

Pourtant, cette condition n'est pas toujours respectée par les éditeurs: en 2013-2014, 34% des articles financés ne possédaient pas une telle licence identifiable, ceci étant un problème plus particulièrement lié aux revues hybrides. Voir : <https://blog.wellcome.ac.uk/2016/03/23/wellcome-trust-and-coaf-open-access-spend-2014-15/>

⁴ Les éditeurs ouvrent parfois l'accès à des articles dans des journaux sous abonnements pour des raisons promotionnelles, parfois de façon temporaire (« moving wall technique »), parfois après un certain délai après publication. Cette ouverture se fait soit sur leur propre site (Elsevier sur Science Direct) soit par dépôt dans une archive ouverte. Ainsi, plus de 300 revues sous abonnement déposent la totalité de leur contenu dans PubMed Central (PMC), en général après une période de 6 à 12 mois Voir : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/journals/>

Résultats, limites et perspectives

Les apports de l'étude ont été de montrer les grandes tendances en matière d'OA sur la période 2010-2014, la progression constante et importante de la quantité d'articles publiés dans des revues OA, les répartitions par domaines ainsi que par revues et éditeurs.

L'étude a montré également les limites d'une méthodologie basée sur le recueil de métadonnées avec les difficultés suivantes rencontrées.

Difficulté à identifier les articles OA issus de revues hybrides

Les méthodes actuelles ne permettent pas d'identifier les articles OA au sein des revues sous abonnement (revues hybrides), en tout cas de manière homogène pour les différents éditeurs. Il est difficile d'évaluer la part de ce type d'articles dans l'étude. Il semble cependant probable que le pourcentage d'hybride soit faible en France du fait de l'absence d'incitation ou d'obligation à publier dans ce mode. Un article de Laakso & Björk⁵ souligne bien les problèmes liés au modèle hybride.

Difficulté à estimer le coût des APCs

En dehors des fluctuations liées au taux de change, l'estimation des coûts liés aux APCs se heurte à un certain nombre de facteurs pouvant entraîner des variations importantes. Par exemple, le coût peut varier au sein d'une même revue en fonction du type d'article, du nombre de pages, du type de licence ou encore du fait de l'appartenance ou non à une société savante. Cette complexité a été analysée dans un article de Morrison *et al* en 2015⁶ qui conclut en la difficulté – sinon l'impossibilité – de faire des prévisions à des fins budgétaires pour les dépenses en APC du fait de la volatilité du secteur. Selon cette étude, des variations de coûts sont le fait de 80% des revues avec APCs. Six différentes stratégies commerciales ont été répertoriées⁷.

Difficulté à répartir les coûts par établissement et les coûts partagés avec les financeurs de la recherche

La répartition des coûts par établissement s'avère difficile à effectuer par la recherche de l'affiliation de l'auteur correspondant. Il est impossible d'établir avec certitude l'établissement payeur des APCs au niveau d'un article du fait des affiliations mixtes. Par ailleurs, il est impossible de connaître la ligne budgétaire sur laquelle les coûts sont engagés au sein des sources de financement listées dans un article.

En conclusion, l'étude a mis en lumière les limites de l'utilisation des outils bibliographiques existants qui ne permettent pas, à l'heure actuelle, de mesurer finement la production OA. Ce constat a conduit le groupe BSN4 à émettre un certain nombre de préconisations.

⁵ Laakso M, Björk B-C. Hybrid open access—A longitudinal study. *J Informetr.* 2016;10(4):919–32. Available from: <http://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S1751157716301523>

⁶ Morrison H, Salhab J, Calvé-Genest A, Horava T. Open Access Article Processing Charges: DOAJ survey 2015;3(1):1–16. Available from: <http://www.mdpi.com/2304-6775/3/1/1/htm>

⁷ Ware M, Mabe M, Consulting MW. The STM Report An overview of scientific and scholarly journal publishing. 2015. Page 90, Table 6

Préconisations

Le groupe BSN4 recommande de mettre en place un dispositif permettant de déterminer de manière fiable : 1) la quantité d'articles OA publiés chaque année dans des revues OA et hybrides et 2) les coûts de publication dans le modèle OA clairement identifiés des autres frais de publication opérant dans le modèle traditionnel.

Il préconise la mise en place au niveau national d'un indicateur 'libre accès' distinguant la part OA des éditeurs et la part des articles non OA mise en libre accès dans les archives ouvertes. Cet indicateur de suivi pourrait, par exemple, être recueilli par l'OST.

Le groupe propose les pistes de travail suivantes :

- Affiner, dans la procédure comptable des organismes et des universités, la nomenclature permettant d'identifier les coûts OA liés aux APCs en les différenciant des autres frais de publication. Les codes actuels de la Nomenclature Achat Commune Recherche et Enseignement Supérieur (NACRES) sont trop généraux et difficiles à exploiter.

- convenir avec les éditeurs :

- ✓ des services attendus en retour du paiement d'APCs selon les recommandations issues de Science Europe⁸;
- ✓ de l'enrichissement de métadonnées permettant 1) de tracer les articles OA des revues hybrides, 2) d'identifier le type de licence à partir d'un référentiel préétabli, et 3) de déterminer l'établissement payeur et l'origine du financement⁹;
- ✓ des éléments à spécifier sur une facture OA : la mention « ceci est une APC » et le DOI de l'article.

- Rassembler l'ensemble des métadonnées bibliographiques et administratives liées aux articles et précisant leur statut (OA, non OA) dans l'outil de recueil d'information Conditor.

- Participer à l'effort international de recueil et de partage des données liées à l'OA afin de promouvoir la transparence et le contrôle du marché de la publication scientifique, en particulier travailler à des standards permettant le partage et la comparaison¹⁰.

Ces mécanismes doivent être réfléchis au niveau national afin d'en assurer la cohésion. En l'absence de tels mécanismes de traçabilité de l'OA, les risques sont de se baser sur des données erronées. Ceci peut être particulièrement préjudiciable dans les négociations avec les éditeurs qui évoluent vers un couplage des abonnements et de l'OA. Ces chantiers parallèles pourront être conduits sans retarder pour autant des études complémentaires nécessaires en SHS dans un contexte de concertation nationale (BSN ou autre instance).

⁸ http://www.scienceurope.org/wp-content/uploads/2015/04/270415_Open_Access_New_Principles.pdf

⁹ Celui-ci pouvant être pris sur le budget de contrats spécifiques

¹⁰ Knowledge Exchange est un des lieux de cette coopération